

10 décembre

**Droit international
humanitaire**

11 décembre

**Évolution des
vulnérabilités**

12 décembre

**Confiance
dans l'action
humanitaire**

Les commissions

sont ouvertes aux composantes du Mouvement, aux États et aux observateurs; elles s'articulent autour de:

1. **Séances plénières**, qui se tiennent en début de journée, pour poser le cadre des discussions sur le thème du jour, et en fin de journée, pour faire le point sur les débats.
2. **Séances thématiques**, qui servent de plateformes de discussion pour permettre les débats interactifs en petits groupes.

Le comité de rédaction

est ouvert aux membres de la Conférence; il a pour tâche de négocier le texte des projets de résolution et de le finaliser.

Les séances Échos de la Conférence

offrent aux participants et aux observateurs l'occasion d'échanger leurs avis en vue du procès-verbal officiel de la réunion.

Les manifestations parallèles

sont des séances informelles en lien avec les thèmes de la Conférence. Elles offrent aux participants un espace pour explorer, exposer, discuter et tester des idées.

Le Sentier humanitaire

est une visite guidée à travers la ville de Genève à la découverte des lieux culturels et historiques en lien avec la Conférence.

Le Village humanitaire

est un espace multimédia animé et interactif à l'intérieur du centre de conférences, où les participants peuvent échanger connaissances et expériences.

Un petit-déjeuner de réseautage

et d'autres événements seront organisés en marge de la Conférence pour favoriser les échanges entre participants.

